



HAL
open science

Master MEFF 1 DEF - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 1er degré

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master MEFF 1 DEF - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 1er degré. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02028690

HAL Id: hceres-02028690

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028690>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation – 1^{er} degré

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues et sciences humaines

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - 1^{er} degré* (MEEF 1^{er} degré) vise à préparer les étudiants au métier et concours de professeur des écoles. Ce master est dispensé de manière identique sur cinq sites (Charleville, Châlons-en-Champagne, Chaumont, Reims et Troyes). Il appartient au champ *Arts, lettres, langues et sciences humaines*. Il est par ailleurs adossé principalement à 2 laboratoires traitant des thématiques larges d'éducation et de formation. 17 laboratoires participent également à l'animation scientifique du master via les enseignants-chercheurs qui interviennent à la formation. En seconde année (M2), les étudiants sont tous fonctionnaires stagiaires, en alternance.

Le master *MEEF 1^{er} degré* entretient des liens étroits avec le master *MEEF Pratiques et ingénierie de la formation* (MEEF PIF) qui accueille des étudiants titulaires de la première année du master *MEEF 1^{er} degré* mais souhaitant se réorienter ou ayant échoué au concours de l'Éducation Nationale (concours de recrutement au professorat des écoles (CRPE)) et qui souhaitent s'y re-préparer.

Analyse

Objectifs
<p>Le master <i>MEEF 1^{er} degré</i> a pour objectif de former les futurs enseignants du premier degré. Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement présentés et visent 1) les compétences professionnelles liées aux métiers du professorat et de l'éducation, 2) les compétences professionnelles liées à l'exercice de la polyvalence, 3) la préparation au concours.</p> <p>La principale difficulté notée dans le dossier est la réorientation des étudiants vers d'autres formations (notamment vers le master <i>MEEF PIF</i>) pour ceux qui ne souhaitent plus devenir enseignant en cours de cursus (notamment suite à un échec au concours en M1). Un travail de communication pour une meilleure visibilité de ces différentes formations est envisagé. Il s'agira également de préciser pour ces réorientations les objectifs visés : nouvelle préparation au concours (qui devrait être intégrée au master <i>MEEF 1^{er} degré</i> puisque les objectifs sont identiques) ou ouverture vers de nouveaux débouchés (au sein du master <i>MEEF 1^{er} degré</i> ou vers d'autres mentions avec des passerelles entre M1 et M2).</p>
Organisation
<p>Le master <i>MEEF 1^{er} degré</i> est proposé sur cinq sites (Charleville, Châlons-en-Champagne, Chaumont, Reims et Troyes). Les enseignements et les modalités de contrôle de connaissances sont identiques et coordonnées entre les sites pour une formation 1^{er} degré unique sur l'académie.</p> <p>La formation est organisée autour de cinq blocs de compétences définis dans le cadrage national : disciplinaire, didactique, contexte d'exercice, recherche et mise en situation professionnelle. Ces compétences se déclinent à travers différentes unités d'enseignement (UE) dont le volume horaire varie sur les deux années de formation, assurant une</p>

spécialisation progressive. Par exemple, les enseignements de M1 accordent une place plus importante aux notions disciplinaires que didactiques, ce rapport s'inverse progressivement tout au long des quatre semestres.

La formation propose un tronc commun dont l'objectif est de développer une culture commune auprès de tous les enseignants que ce soit sur les langues vivantes, le numérique, la connaissance des publics et des institutions scolaires. Ce tronc commun est proposé uniquement aux étudiants du master *MEEF 1^{er} degré* en M1 puis à tous les fonctionnaires stagiaires des masters *MEEF 1^{er} degré*, *2nd degré*. Cependant, la lecture des différents documents ne permet pas de comprendre comment les étudiants des masters *MEEF 1^{er} degré* et *2nd degré* sont amenés à coopérer ou à collaborer. Le document de pilotage souligne l'existence de travaux dirigés (TD) réunissant ces étudiants particulièrement en M2.

L'opérationnalisation du tronc commun et son contenu (créer une culture commune) restent obscurs en M1 comme en M2. La mise en œuvre d'une culture commune entre mentions est présentée dans le dossier comme une difficulté mais aussi comme une ressource potentielle sur laquelle il faudra davantage s'appuyer, ce que l'on peut conforter. Il est également envisagé sur ces thématiques communes, de manière pertinente, de renforcer l'articulation entre contenus scientifiques et pratique professionnelle en favorisant les co-interventions d'universitaires et praticiens.

Le volume horaire assez proche d'une UE à l'autre et le poids équivalent des ECTS attribué à chaque UE en dehors du stage et du mémoire en S4, montre la nécessité d'acquérir l'ensemble des savoirs et savoir-faire de chaque UE de manière équivalente, ce qui caractérise la polyvalence du métier d'enseignant du 1^{er} degré.

Le M1 propose une formation de 520h au total puis 252h en M2 dont 181h au semestre 3 (S3) et 71h au semestre 4 (S4). Ce déséquilibre est pointé comme une charge trop importante de travail pour les étudiants au S3 dans le compte rendu du conseil de perfectionnement. Un rééquilibrage semble donc nécessaire à l'avenir, mais sans autre précision. Il serait possible de rééquilibrer globalement les semestres en allégeant certains mois de cours en présentiel ou en ciblant davantage les cours sur les préoccupations des stagiaires (préparation et gestion de classe en septembre, par exemple).

Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF 1^{er} degré* appartient au champ *Arts, lettres, langues et sciences humaines* (ALLSH). Ce champ de formation compte 8 licences, 2 licences professionnelles et 17 mentions de master dont 4 mentions MEEF. Le champ propose une offre de formation cohérente entre des licences généralistes qui débouchent sur des masters spécialisés, mais ce continuum est souligné comme étant difficile pour le master MEEF en l'absence de licence de sciences de l'éducation. La prochaine offre de formation se propose à la fois d'élargir le choix de diplômes (notamment licences professionnelles), de proposer des diplômes d'universités (DU) spécifiques visant à préparer les futurs enseignants et personnels d'éducation ainsi que de créer de véritables continuums entre les licences et le master *MEEF* via des parcours-types de préprofessionnalisation. L'élaboration d'un véritable continuum semble plus pertinente que la création parallèle de DU non intégrés au parcours diplômant de l'étudiant.

Le champ regroupe 5200 étudiants de licence (L1 à L3) et 1290 étudiants de master dont 885 étudiants inscrits en master MEEF (soit 68 % des effectifs de master du champ). La formation dans le domaine de l'enseignement, l'éducation et la formation occupe donc une place importante au sein de ce champ. Le dossier champ *ALLSH* le fait clairement apparaître.

Le master *MEEF 1^{er} degré* est adossé essentiellement à deux laboratoires : Centre d'Etude et de Recherches sur les Emplois et les Professionnalisations (CEREP) et le laboratoire Cognition, Santé et Socialisation (C2S). Les travaux réalisés dans ces laboratoires orientent les thématiques de recherche en éducation proposées en formation.

Par ailleurs, différents partenaires participent directement aux enseignements du master *MEEF 1^{er} degré* :

- collectivités départementales et régionales (Reims-Métropole, Région, Drac) qui participent au soutien financier ou à la mise en œuvre de la formation artistique et culturelle,
- Associations, partenaires de l'école (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Champagne-Ardenne, l'Office Central de la Coopération à l'Ecole, Crédit Mutuel, Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture) qui participent à des tables rondes dans le cadre d'UE destinées à rendre visible l'existence de certains métiers de la formation.

Equipe pédagogique

L'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) comporte 18,5 enseignants-chercheurs. Les intervenants du master *MEEF 1^{er} degré* ne sont pas clairement identifiés dans le dossier, ce qui ne permet pas de formuler une appréciation sur la composition de l'équipe pédagogique, ou sur le rôle de chacun au sein de la formation.

Les formateurs en charge de la formation *1^{er} degré* sur les cinq sites de l'ESPE se coordonnent à l'occasion de trois réunions institutionnelles par an (août, novembre, mars-avril). Par ailleurs, les départements disciplinaires et les équipes pédagogiques se réunissent au moins une fois par semestre. Il n'est pas précisé si les praticiens de terrain sont conviés à ces différentes réunions. La formation de formateurs, importante pour la cohésion et l'évolution d'une équipe pédagogique, n'est pas non plus évoquée.

Les praticiens de terrain interviennent à hauteur de 21 % des heures en présentiel de la maquette de formation, essentiellement dans le tronc commun, et en co-intervention avec des enseignants-chercheurs. Il est souligné que la mise en œuvre de cette co-intervention est parfois difficile en raison des réunions d'harmonisation préalables indispensables. Les moyens alloués à cette co-intervention ne sont pas précisés et interrogent la pérennité de ce modèle. Parallèlement, une intervention plus importante (malgré les 21 % actuels) des praticiens PEMF (professeur des écoles maître formateur) est souhaitée dans la prochaine accréditation dans certains enseignements, notamment davantage en M2 pour établir le lien entre théorie et pratique. Il n'est peut-être pas tant question d'augmenter la part des praticiens au sein du master mais de revoir leur intégration dans une réelle complémentarité aux côtés de l'équipe pédagogique universitaire. D'après les informations contenues dans le dossier, ils interviennent actuellement davantage en co-intervention qu'en intervention

directe et complémentaire des universitaires. Dans un tel dispositif, il deviendra essentiel que ces professionnels soient partie prenante des modules de formations, de la conception à leur évaluation, en lien avec les équipes pédagogiques du master.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le master *MEEF 1^{er} degré* accueille 257 étudiants de M1 et 145 étudiants de M2. Les effectifs sont en augmentation importante depuis 2013 (+30 % en moyenne en M1 et +83 % en M2).

Le taux de réussite au master est très élevé : plus de 90 % en M1 et 95 % en M2. Le dossier ne donne pas accès aux modalités de contrôle des connaissances (compensations entre UE, éléments constitutifs d'UE, seuils de compensation). Le taux de réussite au master semble particulièrement élevé alors même que les étudiants sont issus de toutes les licences sans spécialisation préalable.

Un suivi spécifique est réalisé pour les étudiants en situation de décrochage en cours d'année. Les étudiants ayant échoué au concours peuvent se préparer à nouveau au concours au sein du parcours *Education et formation* du master *MEEF PIF*. Ce choix de réorientation des étudiants vers un autre master *MEEF* pour des objectifs de formation et de débouché identiques risque d'être peu lisible pour les étudiants. Il serait sans doute préférable à l'avenir de proposer une nouvelle préparation au concours avec les étudiants M2 alternants au sein du même master *MEEF 1^{er} degré*. Cela présente l'avantage de rendre l'offre de formation plus lisible et de permettre aux étudiants de M2 ayant échoué au concours de poursuivre leur professionnalisation au contact de fonctionnaires stagiaires du 1^{er} degré. Cette professionnalisation étant l'un des enjeux des nouveaux concours, cette formation professionnelle des étudiants de M2 associée à un complément de préparation au concours plus individualisé qu'en M1 pourrait être source de réussite.

L'insertion professionnelle étant liée à la réussite au concours du CRPE, le dossier mentionne que parmi les admis au concours à la session 2015, 46 % d'entre eux étaient inscrits en M1 *MEEF* et plus de 60 % pour les étudiants de M1 et M2 non stagiaires confondus. Globalement, plus de 82 % des étudiants admis à la session 2015 ont été formés à l'ESPE durant ces deux dernières années ou précédemment.

Place de la recherche

Le master *MEEF 1^{er} degré* est adossé principalement à 2 laboratoires (voir item « Positionnement dans l'environnement environnement » ci-dessus), 17 laboratoires sont également associés par l'intermédiaire du rattachement scientifique des enseignants-chercheurs de l'ESPE qui interviennent dans la formation.

La place de la recherche au sein de la formation est identique pour les masters *MEEF 1^{er} degré*, *2nd degré* et *Encadrement éducatif*, avec une sensibilisation à la recherche à chaque semestre qui se concrétise en fin de cursus par la rédaction et la soutenance d'un mémoire. Pour le master *MEEF 1^{er} degré*, une progression a été instaurée entre le M1 et le M2 avec continuité thématique ancrée dans la pratique professionnelle dès le M1 afin de ne pas instaurer de rupture entre les deux années et capitaliser le travail réalisé. Ce souhait d'éviter toute rupture ne doit cependant pas éloigner le mémoire de M2 d'un fort ancrage dans une problématique professionnelle.

Les thématiques qui ont trait aux problématiques d'éducation et formation sont structurées en 7 axes dont 5 sont sous la responsabilité d'enseignants-chercheurs des deux laboratoires d'adossement. L'étudiant choisi de s'inscrire dans l'un de ces axes en fin de semestre 1 (S1).

Le mémoire est encadré par le tuteur universitaire. Ce même tuteur visite l'étudiant en stage lorsque ce dernier est en responsabilité (M2). L'objectif de ce mémoire est de montrer à l'étudiant comment mobiliser des savoirs scientifiques et une méthodologie de recherche pour adopter une attitude réflexive sur sa pratique. L'initiation à la recherche en M1 puis le mémoire et la soutenance font l'objet d'un document de cadrage précis qui fixe les enjeux, l'organisation et les modalités d'évaluation.

L'initiation à la recherche est également présente dans la formation à travers des cycles de conférences sur des questions vives de l'éducation.

La poursuite en doctorat est possible mais aucun n'étudiant issu du master *MEEF 1^{er} degré* n'a poursuivi dans cette voie depuis 2013.

Si la question de la recherche semble bien ancrée dans le master et prend appui sur des questions professionnelles, le dossier mentionne la nécessité de poursuivre les efforts en ce sens et celle d'accroître la visibilité de la recherche en éducation. Les pistes évoquées sont de s'appuyer sur les laboratoires d'adossement pour une meilleure visibilité des travaux réalisés et une diffusion sur une plateforme des mémoires de qualité.

Une difficulté est mentionnée quant au nombre d'encadrants de la formation à la recherche. La proposition envisagée est d'élargir le potentiel d'encadrement à des enseignants titulaires d'un master recherche et de former les formateurs de l'ESPE à la recherche mais sans préciser les modalités. Cette piste pourrait se concrétiser à travers une formation de formateurs à destination des enseignants de l'éducation nationale et formateurs ESPE.

Les modalités de tutorat mixte décrites dans le cahier des charges de suivi et d'accompagnement du stage laissent la place à une réflexion concertée des acteurs, et pourrait conduire à former à la recherche les tuteurs de terrain. C'est à poursuivre.

Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation des futurs enseignants du 1^{er} degré s'appuie sur l'acquisition progressive de compétences professionnelles dans le champ des métiers du professorat et de l'éducation au sein de l'éducation nationale et de façon plus large en dehors de ce secteur spécifique. Cependant, l'articulation entre enseignements théoriques et pratiques professionnelles n'est pas abordée. Il est donc difficile d'apprécier les moyens que se donne l'équipe pédagogique pour s'assurer d'un développement des compétences professionnelles.</p> <p>Les étudiants sont engagés dans une posture réflexive dès l'année de M1 à travers les modules de culture commune qui se poursuivent en M2 de façon partagée avec les enseignants stagiaires du 2nd degré. Cette attitude réflexive est approfondie dans le cadre du tutorat mixte.</p> <p>La présence de praticiens au sein de la formation participe à cette professionnalisation progressive des étudiants. Il est noté que les modalités d'intervention de ces professionnels devraient être améliorées dans le prochain contrat. Des rencontres plus fréquentes entre terrain et université sont proposées comme piste d'amélioration même si trois demi-journées sont déjà consacrées à ces rencontres actuellement.</p> <p>Enfin, les étudiants ont la possibilité de présenter les certifications C2i2e en technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et B2 en langue vivante (LV) gratuitement au cours de leur cursus. Ces deux certifications sont prises en compte dans l'évaluation des enseignements du master, mais le dossier ne précise ni les modalités d'enseignement et ni celles d'évaluation des UE TICE et de LV (le niveau des certifications n'est pas connu, il n'est pas indiqué s'il existe une compensation entre ces UE).</p>
Place des projets et des stages
<p>Les stages sont progressifs de quatre semaines en M1 (identique pour les masters <i>MEEF 1^{er}, 2nd degré</i> et <i>Encadrement éducatif</i>) à une formation en alternance en M2. L'objectif des stages de M1 est à la fois de préparer l'entrée dans le métier et de préparer les étudiants aux épreuves professionnelles du concours. Le conseil de perfectionnement souligne que les objectifs des stages de M1 mériteraient le même type de cadrage que le stage de M2. Un document de cadrage global intégrant les objectifs et modalités d'accompagnement des stages de M1 et M2 permettrait effectivement aux maîtres d'accueil de mieux situer leur action au sein de la formation. Les modalités de préparation au stage et la façon dont le stage est ensuite exploité ne sont pas précisées. La lecture du document ne permet pas de comprendre si les étudiants auront l'opportunité de découvrir les trois cycles au cours de leurs deux années de master.</p> <p>En M2, une formation en alternance à mi-temps permet à l'étudiant stagiaire d'exercer le métier d'enseignant tout en continuant à se former, à articuler progressivement théorie et pratique. Deux tuteurs accompagnent le stage en alternance et participent à son évaluation ainsi qu'au suivi et à l'évaluation du mémoire. Les modalités de mise en œuvre du tutorat pour le suivi de stage et l'évaluation des compétences du stagiaire ont fait l'objet d'un cadrage élaboré conjointement par l'employeur et l'Université (identique pour les mentions les masters <i>MEEF 1^{er}, 2nd degré</i> et <i>Encadrement éducatif</i>).</p> <p>Les stages sont en partie articulés aux enseignements de la formation (analyse de pratiques, cours de didactique), même si cette articulation fait partie des points d'attention particuliers pour le prochain contrat, spécifiquement durant l'année d'alternance.</p>
Place de l'international
<p>La formation a développé une mobilité étudiante entrante et sortante (S2 et S4). Les mobilités entrantes (Angleterre, Québec, Russie) sont d'une durée de deux à six semaines, voire un semestre pour cinq étudiants depuis 2013. La formation reçoit une vingtaine d'étudiants par an.</p> <p>Inversement, un vingtaine d'étudiants du M1 <i>MEEF 1^{er} degré</i> part à l'étranger depuis 2014 (Angleterre, Canada, Russie, Cuba, Allemagne) et plus rarement en M2 (trois à six) dont deux étudiantes qui ont réalisé en 2015 leur 1^{er} semestre de M2 au Canada.</p> <p>En M1, ces séjours à l'étranger sont articulés avec des enseignements de français langue étrangère ou français langue seconde, mais les enseignements sont réalisés en français, ce qui constitue un point d'amélioration envisagé pour le prochain contrat (enseignements en langue étrangère).</p> <p>Chaque mobilité fait l'objet d'un suivi spécifique avec le référent des relations internationales de l'ESPE. Des conventions fixent les modalités des échanges.</p> <p>L'objectif du prochain contrat sera de développer de nouveaux partenariats et d'améliorer ces échanges en leur donnant une plus grande visibilité tout en favorisant les mobilités d'enseignants et d'administratifs.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les étudiants de toutes les mentions de licence peuvent accéder à la formation. Les étudiants qui ne sont pas titulaires d'un niveau licence ou qui sont titulaires d'une licence professionnelle ou diplômes autres bac+3 peuvent demander une validation d'études pour entrer en première année de master. Le dossier ne permet pas d'apprécier la représentativité des mentions de licence.</p> <p>Les modules de préprofessionnalisation sont rares pour le moment. La construction d'un réel continuum dans le prochain contrat fait l'objet d'un point d'attention particulier. Il sera nécessaire dans ce cadre de penser à la nécessaire</p>

articulation entre intervenants MEEF et intervenants en licence, ESPE/composantes, pour assurer une réelle progressivité licence-master.

Du fait de ce recrutement initial large, la formation souhaite mettre en place à la rentrée 2016 des outils de diagnostic et d'autoformation pour des étudiants qui présenteraient des compétences de base en français et en maths insuffisantes, afin de leur donner toutes les chances d'atteindre le niveau requis dans ces disciplines en fin de M1. Cela doit être encouragé.

Les passerelles mises en œuvre concernent les étudiants titulaires du M1 *MEEF* mais ayant échoué au concours. Ces étudiants sont réorientés en 2nde année du master *MEEF PIF* dans laquelle un parcours spécifique est proposé. D'autres sont réorientés également vers ce master, mais dans un parcours de formation d'adultes lorsqu'ils souhaitent réorienter leur projet professionnel.

Le fait de réorienter les étudiants titulaires du M1 *MEEF 1^{er} degré* dans un autre master *MEEF (PIF)* pour préparer à nouveau le concours est présenté comme un point fort. On peut cependant s'interroger sur la pertinence de préparer à un débouché identique dans deux mentions de master différentes. Ce parcours de formation destiné aux étudiants ayant échoué au concours devrait être organisé au sein du master dédié à ce projet professionnel.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements sont essentiellement dispensés en présentiel avec prolongement des cours par des dépôts de documents et propositions d'exercices sur une plateforme pédagogique, ce qui facilite le suivi de la formation pour les étudiants dispensés d'assiduité dont le nombre n'est pas précisé.

Il existe une réelle volonté de rendre disponible les enseignements à distance, même si les enseignements totalement à distance restent expérimentaux. Seul le module numérique propose une formation en distanciel et propose un suivi des compétences selon un portfolio numérique. Le prochain contrat aura pour objectif d'étendre ce portfolio à toutes les compétences professionnelles autres que numériques. Il s'agira également de développer les compétences numériques des formateurs et de proposer une formation *MEEF* intégralement à distance (dont l'objectif n'est pas présenté dans le dossier). Des pistes d'amélioration sont donc clairement envisagées.

Un dispositif d'orientation et de présentation de dossier de validation (une cinquantaine en 2015) a été mis en place afin de permettre à des candidats non titulaires d'une licence d'intégrer la première année de M1 *MEEF*. Le nombre d'étudiants acceptés à l'issue de cette commission n'est pas mentionné.

La formation en LV est à la fois une formation à la maîtrise de la langue et une formation didactique. La politique linguistique conduite par la formation s'appuie sur le CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues) et l'acquisition des différentes compétences de niveau B2. Cette formation est dispensée sur site ou en visioconférence pour certains sites géographiques et est prolongée par la mise à disposition de documents et activités asynchrones sur une plateforme pédagogique.

Les documents ne précisent pas les modalités de validation et compensation de ces enseignements du numérique et des LV. Les étudiants ont la possibilité de valider des certifications complémentaires de manière optionnelle (sans précision sur le nombre d'étudiants concernés).

Evaluation des étudiants

Le jury de mention est composé d'un représentant de chaque discipline ainsi que du responsable de formation. Il se réunit deux fois par an.

L'évaluation des étudiants de M2 est essentiellement une évaluation par compétences qui s'appuie sur le stage, le portfolio numérique, trois dossiers thématiques et des enseignements liés à la recherche et au mémoire. Le dossier ne présente pas les grilles d'évaluation par compétences ni la façon dont ces grilles auraient été conçues. Il est donc difficile de donner une appréciation sur ce point.

Les évaluations de M2 concernant la recherche participent à la délivrance d'une mention au diplôme de master. Ce dernier point devrait être modifié dans le prochain contrat de façon à ce que tous les résultats soient pris en compte dans la délivrance d'une mention, ce qui semble judicieux.

Les évaluations déposées sur la plateforme font l'objet d'une analyse de détection de similitude. Ce dispositif est clairement énoncé aux étudiants.

Le dossier ne précise pas les modalités de validation de chaque année de master. Il n'est pas précisé ni l'existence d'une compensation entre semestres, UE, ou entre éléments constitutifs d'UE, ni l'existence de seuils. Aucune information n'est donnée sur la participation des praticiens de terrain à l'évaluation.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi de l'acquisition des compétences est mis en œuvre pour le module numérique par l'intermédiaire de la constitution d'un portfolio numérique de compétences. Chaque étudiant est suivi par un formateur référent qui assure de ce fait une évaluation formative. Le projet pour le prochain contrat sera d'étendre ce dispositif de suivi de toutes les compétences professionnelles et pas simplement dans le cadre d'évaluation des compétences numériques.

Le stage a également fait l'objet d'un document unique d'évaluation des compétences professionnelles sur la base du référentiel de compétences de l'enseignant. Ce référentiel, s'il précise les aspects devant être évalués, mériterait d'être précisé pour définir les compétences attendues de l'étudiant en M1 et M2.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est réalisé par le service commun de l'URCA. La formation étant récente, le devenir des diplômés non lauréats n'est pas mentionné. Une attention particulière devra être portée sur ce point lors de la prochaine accréditation. Ce point est relevé comme une amélioration nécessaire du prochain contrat même si les pistes d'amélioration ne sont pas mentionnées. Ce suivi risque d'être d'autant plus difficile si les étudiants du master *MEEF 1^{er} degré* repassent le concours dans le cadre du master *MEEF PIF* en M2.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention a été créé. Sa composition a été fixée par l'établissement : six enseignants membres de l'équipe pédagogique dont le responsable de mention, six représentants étudiants dont la moitié en cours de formation et la moitié diplômés, six représentants du monde socio-économique. Ce conseil a vocation à se réunir une fois par an.

Plusieurs exemples de modifications de la formation sont présentés dans le dossier, suite aux difficultés ou points négatifs relevés par le conseil de perfectionnement. Ce conseil joue un réel rôle de régulation de la formation.

L'Observatoire des formations de l'ESPE (composé d'enseignants ESPE, étudiants et membres du rectorat) a mis en place par ailleurs une procédure d'autoévaluation interne de la formation par les étudiants. Les questions concernent l'évaluation de certaines UE cibles mais également l'accès à l'information et l'organisation pédagogique de la formation. L'observatoire a fait le choix de cibler les enseignements du tronc commun en M1 et M2 ainsi que les enseignements disciplinaires en M2.

Les résultats sont diffusés aux conseils de l'ESPE (COSP et CE), aux équipes pédagogiques qui le demandent et sont publiés sur le site de l'ESPE. S'il semble pertinent que les conseils de l'ESPE s'emparent des résultats aux évaluations pour les enseignements communs à plusieurs mentions, il semble essentiel que ces résultats soient diffusés aux équipes pédagogiques de manière systématique avec nécessité d'un retour sur la façon dont les résultats ont été pris en compte.

Si cette évaluation interne a permis des améliorations en termes de pilotage général (communication, définition des objectifs, contenus et modalités d'évaluation), il est nécessaire à l'avenir d'affiner cette évaluation pour l'étendre à toutes les UE du master.

Plus généralement le dossier d'autoévaluation est bien construit et fait état de points forts, de points à améliorer et de pistes d'amélioration précis.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Culture commune entre les masters *MEEF 1^{er}* et *2nd degré* en M2.
- Mise en œuvre d'un tutorat mixte pour l'encadrement des stages et du mémoire.
- Place de la recherche avec cadrage de la recherche et du mémoire pour une meilleure communication entre les différents acteurs et étudiants.
- Rapport de stage et de validation qui ont fait l'objet d'une concertation entre employeur et université.
- Passerelles et possibilités de s'orienter vers les métiers de la formation pour les étudiants ayant renoncé au concours et se destinant à des métiers autres que Education Nationale.

Points faibles :

- Réorientation des étudiants, ayant échoué au concours et titulaires de la première année de master *MEEF 1^{er} degré*, en seconde année de master *MEEF PIF* pour représenter le concours.
- Manque de participation réelle des praticiens de terrain (co-construction de l'offre, complémentarité des apports, regard spécifique du praticien) au-delà de la seule co-intervention.

- Obtention d'une mention au master déterminée par les notes aux enseignements liés à la recherche qui ne peut pas être le seul critère.

Avis global et recommandations :

Le dossier fait apparaître une réelle intégration du master *MEEF* et globalement de la formation des enseignants au sein du champ *ALLSH*. Ce lien n'est pas artificiel.

Le dossier est relativement complet mais deux points doivent particulièrement retenir l'attention lors de la construction du prochain contrat :

- L'accompagnement des étudiants ayant échoué au concours et souhaitant se représenter ou souhaitant se réorienter vers d'autres métiers devra être clarifiée en évitant de proposer des débouchés identiques pour deux mentions différentes de master (*1^{er} degré* et *PIF* pour les non titulaires du concours souhaitant le représenter). Le master *MEEF PIF* devrait en revanche ouvrir clairement sur d'autres débouchés (hors Education Nationale). La préparation au concours en M2 des non alternants devrait être organisée au sein du master *MEEF 1^{er} degré*. En effet, cette situation devient bloquante en cas de nouvel échec au concours et de validation du *MEEF PIF* (impossibilité de s'inscrire dans un autre parcours de ce master *MEEF PIF* déjà validé pour viser une autre orientation professionnelle). Un suivi d'insertion de cette cohorte d'étudiants devra être réalisé à six mois, un an, trois ans pour évaluer l'impact de ces dispositifs de réorientation.
- Poursuivre et prolonger le travail de co-construction de la formation avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, rechercher la complémentarité des interventions et des évaluations pour penser un continuum de la licence aux années post-titularisation.

D'autres améliorations déjà engagées gagneraient à être prolongées :

- La continuité des thématiques de mémoire instaurée entre M1 et M2 doit veiller à ne pas éloigner l'étudiant des questions professionnelles auxquelles il pourrait être confronté au cours de sa pratique.
- Le rapport de stage co-construit avec l'employeur pourrait être affiné en distinguant l'acquisition progressive de compétences de M1 à M2.
- La construction d'outils de remise à niveau à l'entrée du master envisagée est perçue comme très positive et devrait être conduite en l'étendant à d'autres disciplines dans le prochain contrat dans le cadre des modules de préprofessionnalisation de licence.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

**Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne**

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation du master *MEEF Premier degré*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

- Conformément aux recommandations du HCERES, les étudiants de Master 2 ayant échoué au concours inscrits dans le parcours Éducation et Formation de la mention Pratique et Ingénierie de la Formation seront désormais inscrits dans la mention MEEF 1^{er} degré.
- Nous souscrivons à la recommandation selon laquelle il est nécessaire de poursuivre la collaboration avec « **les directions** » des services départementaux de l'Éducation Nationale (point faible : « *manque de participation réelle des praticiens de terrain, complémentarité des apports* »), sachant qu'il s'agit d'arriver à des décisions acceptables par les 4 directions. De ce point de vue la désignation par la rectrice d'une déléguée académique à la pédagogie –adjointe coordonnatrice du 1^{er} degré constitue un élément facilitateur.
- Page 6 (place des projets et des stages) : « *la lecture du document ne permet pas de comprendre si les étudiants auront l'opportunité de découvrir les trois cycles au cours de leurs deux années de master* ». Le dossier d'auto-évaluation indique que deux stages permettent aux étudiants de M1 de découvrir deux cycles en M1, en lien avec un EC Maternelle au semestre 1. Pour ce qui concerne l'année de master 2 les affectations des stagiaires relèvent de la responsabilité de l'employeur, par exemple, et c'est souvent le cas, les stagiaires sont affectés en maternelle. Même si la découverte des trois cycles constitue un atout pour la formation des étudiants, elle ne peut hélas être systématisée.
- En point faible il est indiqué : « *obtention d'une mention au master déterminée par les notes aux enseignements liés à la recherche qui ne peut pas être le seul critère* ». Sur ce point, la réflexion est déjà engagée.
- Le rapport d'évaluation signale que « *la continuité des thématiques de mémoire instaurée entre M1 et M2 doit veiller à ne pas éloigner l'étudiant des questions professionnelles* ». Nous souscrivons pleinement à cette remarque, les documents de cadrage du TER et du mémoire de master faisant déjà état d'une entrée par ces questions professionnelles liées aux différents stages dès le M1.
- Le rééquilibrage de l'année de M2 qui est pointé page 4 du rapport d'évaluation (organisation) est en effet nécessaire, un travail en ce sens est déjà engagé pour la prochaine accréditation.